

Les merveilles de la Paracha : A'haré Mot

Réfouah Chéléma Haïm Ben Rivka / Léilouy Nichmat : Binyamin ben Netanel Mendel Chelomo, Rav Moché Ben Esther, Rav Mikhael Ben Lea, Alain Elyau ben Simha, Clarisse Bat Rivka

Pour la victoire du peuple Juif en Israël, la guérison des malades, la libération des captifs et la protection des soldats et des civils

« Parle à Aharon ton frère et qu'il n'entre pas à tout moment dans le Saint...pour qu'il ne meure pas » (16, 2)

Il est rapporté dans un Midrash qu'Hachem demande à Moché de parler à Aharon car ce même Aharon est celui sur qui il a été dit : « N'est-ce pas que Aharon ton frère le Lévi te verra et se réjouira dans son cœur ». Comment comprendre ce Midrash qui relie l'ordre fait à Aharon de ne pas pénétrer le Saint à tout moment, avec la joie qu'il ressentit de voir que son frère fut choisi par Hachem ?

En fait, Moché craignait d'éveiller une quelconque jalousie dans le cœur de Aharon, car lui, Moché, avait le droit d'entrer dans le Saint des Saints à sa guise alors que son frère Aharon avait reçu l'interdiction de le faire. Pour ôter cette crainte de Moché, Hachem lui dit : « C'est le même Aharon qui, quand il t'a vu et a appris que c'est toi qui serais le libérateur d'Israël de l'Egypte, il n'a ressenti aucune jalousie, bien qu'il soit plus âgé que toi. Au contraire, "en te voyant, il se réjouira dans son cœur". De ce fait, même à présent, tu n'as aucune raison de craindre qu'il t'envie et te jalouse. C'est pourquoi, "parle à Aharon" et ne crains rien ! » (Hadrach Véhaïoun)

« Il ne rentrera pas en tout temps dans le Saint » (16, 2)

Ce verset fait allusion au fait que l'homme doit toujours considérer la valeur du temps. Il doit réaliser qu'un instant perdu ne reviendra pas. Aussi, conscient de tout cela, il cherchera à optimiser son temps, à le remplir de bonnes actions. Cela est un grand principe du Service Divin. Un homme qui pense avoir son temps, qui ne ressent pas le devoir de le remplir, qui n'a pas l'inquiétude de ne pas faire ce qu'il devrait faire, un tel homme ne pourra pas accéder au Service d'Hachem. En réalité, l'homme devrait se priver de fauter non pas parce que la faute est grave. Mais déjà, tout simplement, parce qu'il ne trouvera pas le temps pour fauter tant il investit son temps au Service Divin. « Il ne rentrera pas "en tout temps" dans le Saint ». A comprendre comme : celui qui pense qu'il a "tout son temps", ne pourra pas entrer dans le Saint et accéder au Service Divin.

(Rabbi Mena'hem Mendel de Kotsk)

Autre explication : Ce verset fait allusion au fait qu'au moment où un homme se prépare à servir Hachem, en étudiant ou en priant par

exemple, il doit vider son cœur et le rendre libre de toutes ses occupations qui occupent son temps, pour ne se concentrer que sur son occupation "religieuse". Comme s'il n'y avait que cela à faire dans sa vie !

« Il ne viendra pas en tout temps », c'est à dire perturbé par toutes les occupations et soucis de son temps et de sa vie « dans le Saint », au moment où il s'apprête à servir Hachem. Il doit au contraire considérer comme si c'était cela la seule chose à faire.

« Avec ceci (זאת) Aharon entrera dans le Saint » (16, 3)

Les commentateurs expliquent que ce terme זאת (ceci) a pour valeur numérique 408, c'est à dire 3 fois 136, allusion aux 3 principes du repentir, chacun de valeur numérique 136. Ces 3 principes sont צום (le jeûne), קול (la voix, référence aux prières) et ממון (l'argent, allusion à la Tsedaka). Notre verset vient suggérer que le Cohen entrait dans le Saint, à l'intérieur même du Sanctuaire, pour accomplir son Service de Kippour avec le mérite d'un repentir complet. Et ce sont d'ailleurs ces 3 principes qui ont la force de déchirer tous les mauvais décrets.

« Avec cela Aharon entrera dans le saint, avec un taureau... » (16, 3)

Pourquoi le verset ne dit-il pas plus directement : « Avec un taureau Aharon entrera dans le Saint » ? Que rajoutent ces mots préalables : « Avec cela Aharon entrera dans le Saint », pour ensuite dire : « Avec un taureau » ?

Une des explications consiste à dire que ces mots se rapportent au

verset précédent qui dit : « Il ne rentrera pas à tout moment dans le saint... » Ainsi, le verset poursuit et dit : « Avec cela Aharon entrera dans le saint ». C'est à dire : avec la conscience et le ressenti qu'il est en train de rentrer dans un endroit où il est interdit de pénétrer à tout moment. Cette conscience créera en lui une crainte et un respect importants de cet endroit où on ne rentre pas comme l'on veut et quand on le souhaite. C'est avec cet état d'esprit de respect, de crainte et de vénération que le Cohen Gadol (grand prêtre) y pénétrera. Et non avec la légèreté d'esprit d'une personne qui entre dans un lieu "banal" auquel on peut accéder à tout moment.

Et ajouté à cela, le verset précise que quand il y entrera, il apportera un taureau... (Mélo Haomer)

« Aharon tirera au sort pour les deux boucs, un lot sera pour Hachem et un lot pour Azazel » (16, 8)

Pourquoi l'expiation de Kippour devait-elle se réaliser par des offrandes que l'on aura tiré au sort ?

En fait, les gens pensent souvent que lorsqu'on effectue un tirage au sort, le résultat est le fruit du hasard. Le sort est un moyen de déterminer qui aura quoi de façon fortuite. La Thora veut nous enseigner, par le fait qu'elle demande de tirer au sort les boucs, que même ce qui peut nous paraître hasardeux, comme le tirage au sort, est uniquement l'expression de la Providence Divine. Par cela, on se pénétrera de la conscience et de la foi capitale pour un Juif, que le hasard n'existe pas, mais que tout vient d'Hachem et émane de Sa Volonté. Or, toutes les fautes proviennent d'une foi qui est imparfaite. C'est en renforçant notre foi que notre conscience aura acquis que **tout** vient d'Hachem à travers ce tirage au sort ; c'est ainsi que l'origine de toutes les fautes sera éliminée et l'expiation des fautes pourra alors intervenir. (Likouté Halakhot)

Autre explication : A Kippour, Hachem pardonne les fautes de Son peuple. En cela, Il fait preuve d'une très grande bonté en sa faveur. Logiquement, s'ils ont fauté et qu'ils se sont révoltés contre le Roi, ils devraient en subir les conséquences. Mais Hachem aime tant les Juifs que Son Amour pour eux dépasse la logique.

C'est ainsi qu'Il accepte de leur accorder cette grande Bonté, qui est au-delà de la logique, et de leur offrir ce jour de Pardon.

Ce pardon provient du fait que le choix d'Hachem en faveur du peuple d'Israël dépasse la raison et la logique. Il ne les a pas choisis uniquement de par leurs mérites. Même s'ils ne sont plus méritants, Il continue à les aimer et leur pardonne leurs fautes. Pour éveiller cette dimension qui dépasse la raison, Hachem a demandé que l'on choisisse les offrandes par un tirage au sort. Un tel choix est justement placé au-delà de la logique. Quand on choisit quelque chose par tirage au sort, il n'y a pas de raison logique et rationnelle qui motive notre choix. C'est un choix pur et simple. Par ce tirage au sort, on éveillait l'amour et le choix d'Hachem pour Israël qui est de l'ordre du tirage au sort. (Rabbi Avraham de Sokhatchov)

« Il ne rentrera pas en tout temps (עת) dans le Saint » (16, 2)

Le Service d'Hachem dans le Temple devait s'accomplir dans la joie. « Servez Hachem dans la joie ». Malgré tout, cette joie devait s'éveiller par l'étude de la Thora qui réjouit le cœur. Mais il ne faudra pas imaginer que pour obtenir de la joie, on puisse boire du vin avant le Service en vue d'égayer le cœur. Car une telle joie est d'ordre physique et profane. Or, l'essentiel de la joie devra être spirituelle, liée à l'étude de la Thora.

Nous savons que deux organes traversent la gorge : l'œsophage et la trachée artère. Le premier est conçu pour laisser passer la nourriture. Ainsi, la joie provoquée par la consommation du vin est à rattacher à l'œsophage. En revanche, la trachée artère permet la parole, et est liée à la joie spirituelle provoquée par l'étude de la Thora.

La valeur numérique de קנה (trachée artère - 155) et וישו (œsophage

– 315) s'élève à 470 (155+315), soit la valeur numérique du mot **נח**, traduit par « temps ».

Tout cela est en allusion dans notre verset : « Il ne rentrera pas en tout **נח** (temps) dans le Saint ». C'est à dire que certes il devra y entrer avec une grande joie dans le cœur. Mais pas tout type de joie : celle de l'œsophage (**ושט**) et celle de la trachée artère (**קנה**), les deux ensemble correspondant au chiffre 470 (**נח** – temps). La joie de l'œsophage, provoquée par la consommation de vin étant interdite. En cela, il ne faudra pas reproduire la même faute que « les deux enfants de Aharon » qui moururent en pénétrant le sanctuaire après avoir bu du vin. (Ben Ich 'Hay)

« Il expiera pour lui, pour sa famille et pour toute la communauté d'Israël » (16, 17)

Ce verset vient faire allusion à une idée importante. Parfois, un homme pourrait être animé d'une bonne volonté de parfaire le monde entier. Son souhait de rapprocher tous les Juifs d'Hachem brûle dans son cœur. Mais la Thora affirme que pour y arriver, il lui faudra respecter une condition. Un homme ne peut arranger son entourage que s'il commence à s'arranger lui-même et sa propre famille. Seulement alors, il réussira à améliorer les autres. Comme un certain Rav l'avait affirmé : « Au départ, je voulais arranger le monde entier. Voyant que je n'y arrivais pas, j'ai décidé d'arranger mon pays. Comme cela restait encore trop difficile, j'ai décidé d'arranger ma ville. Mais cela aussi, je n'y suis pas parvenu. Alors j'ai décidé d'arranger ma famille. Et finalement, j'ai compris que c'est ma personne que je devais arranger en premier ». C'est en commençant par soi-même que l'on parviendra à éclairer son entourage et, finalement le monde entier. Cela est suggéré par notre verset : « Il expiera pour lui », puis « pour sa famille ». Et seulement alors, il pourra expier « pour toute la communauté d'Israël ».

(Maîtres du Moussar)

« Il (Aharon) ôtera les vêtements de lin ... et les déposera là-bas » (16, 23)

Rachi explique que le Cohen Gadol devait enfouir les vêtements de lin réservés au service de Kippour. Il ne pouvait pas les réutiliser l'année suivante. Pourquoi ?

Kippour est le jour du repentir par excellence. Nos Sages enseignent qu'un homme qui s'est repenti n'est plus le même. C'est une autre personne, nouvelle. Hier il était loin d'Hachem, et aujourd'hui il est proche de Lui.

Le Cohen Gadol qui effectuait le Service de ce grand jour devait être l'émissaire du peuple dans cette sainte tâche. Lui aussi se devait donc de revenir vers Hachem de la façon la plus sincère. Ainsi, il devenait un nouvel homme. Pour bien montrer que le Cohen Gadol avait changé, qu'il n'était plus le même, il ne remettait plus ses habits de l'année précédente. Il était devenu un homme nouveau, avec de nouveaux habits. (Likouté Si'hot)

« Car en ce jour, il pardonnera sur vous » (16, 30)

Le Talmud fait état d'une opinion selon laquelle le jour de Kippour apporte expiation même à ceux qui n'ont pas fait Techouva (repentir). Cette opinion est surprenante. Comment obtenir expiation sans repentir ?

En fait, tant qu'un homme est entouré de ses fautes, son cœur s'en retrouve bouché spirituellement et cela rend déjà extrêmement difficile la Techouva. Parfois quelqu'un voudrait revenir à Hachem, mais son cœur ne parvient pas à s'ouvrir pour ressentir des sentiments de regrets et de volonté profonde de Techouva. Et la raison est que ces fautes lui obstruent sa sensibilité.

A présent, on peut comprendre l'opinion selon laquelle Hachem pardonne à Kippour, même sans Techouva. En fait, Hachem enlève la lourdeur des fautes du cœur de l'homme même s'il n'a pas fait Techouva. Et cela, pour lui permettre au cours de l'année, s'il lui vient le désir de se repentir, de ne pas être entravé par l'épaisseur de ses fautes passées. Hachem expie donc ses fautes pour lui faciliter la démarche de Techouva, s'il le souhaite dans l'avenir. Car sans ce pardon, ses fautes seront tellement pesantes que même s'il le

souhaitait par la suite, il ne pourrait pas se repentir. (Ohel Thora)

« Vous garderez Mes décrets et Mes lois que l'homme fera et vivra par eux » (18, 5)

Parfois, une personne peut en venir à penser que durant sa vie il profitera des plaisirs de ce monde et fera ce qui lui plaira et ensuite, il reviendra à la Thora et aux Mitsvot dans sa vieillesse, quand il sentira sa mort venir. Pour contrer ce raisonnement, le verset dit : « Vous garderez Mes décrets et Mes lois que l'homme fera et vivra par eux ». La Thora demande à l'homme de vivre avec la Thora, c'est à dire de l'accomplir de son vivant, en pleine possession de ses moyens et en pleine vitalité, et non avant de mourir, dans sa vieillesse, quand il sent que sa vitalité décline. (Le Rabbi de Kotsk)

« Vous garderez Mes décrets et Mes lois que l'homme fera et vivra par eux » (18, 5)

Rachi explique que ce verset vient signifier que les Mitsvot donnent droit à la vie éternelle dans le monde futur. D'où l'enseignement de nos Sages qui affirment que la récompense pour les Mitsvot n'est réservé qu'à l'autre monde. Aussi, comment comprendre ce que nos Maîtres disent : « qu'Hachem récompense les impies pour leurs Mitsvot, dans ce monde, pour pouvoir les punir après leur vie ici-bas » ?!

En fait, la raison pour laquelle Hachem ne récompense les Mitsvot que dans l'autre monde, c'est qu'une Mitsva enveloppe une force infinie, Divine, et tout le bonheur, toute la vie dans ce monde ne suffirait pas pour en donner la rétribution, ne serait-ce que pour une seule d'entre elles. Aussi, le monde futur a été prévu pour cela. La vie y sera éternelle et conçue pour recevoir une récompense éternelle pour les Mitsvot accomplies.

D'autre part, les impies ne sont pas intéressés par le plaisir spirituel, le plaisir Divin. Ce qui les intéresse c'est essentiellement le profit du corps, le plaisir matériel. Ainsi, Hachem leur donne leurs récompenses dans ce monde, à travers de grandes réussites matérielles, car c'est uniquement cela qui les intéresse. Il leur donne donc ce qu'ils recherchent.

« Un homme, un homme ne s'approchera pas de sa propre chair pour en découvrir la nudité » (18, 6)

Ce verset introduit les interdits d'incestes. Mais pourquoi cette redondance : « un homme, un homme » ?

En fait nos Sages font remarquer que Kaïn s'est marié avec sa sœur pour avoir une descendance. Comment cela a pu être possible ?

La réponse est simple. A son époque, il n'avait pas d'autre possibilité. Les seuls humains qui existaient étaient la famille d'Adam Harichon. Les seules femmes que Kaïn pouvait épouser ne pouvaient être que ses sœurs. Mais par la suite, lorsque les êtres humains se sont multipliés, d'autres alternatives étant devenues possibles, l'inceste devint strictement interdit. Cela est en allusion dans ce verset : « Un homme, un homme », la répétition fait allusion à la situation actuelle où les êtres humains s'étaient multipliés. De ce fait, il « ne s'approchera pas de sa propre chair », l'inceste devenant interdit. Cela exclut le cas de Kaïn où il n'y avait pas encore assez d'humain pour se marier avec d'autres personnes que sa propre sœur. (Hida)

« Un homme, un homme ne s'approchera pas de sa propre chair pour en découvrir la nudité » (18, 6)

Ce Texte, qui énonce la liste des relations interdites, est lu l'après midi du jour de Kippour (la lecture du matin décrivant le Service de Kippour). Pourquoi avoir choisi le jour le plus Saint de l'année pour une telle lecture ?

La Thora veut nous suggérer qu'un homme ne doit jamais imaginer être totalement épargné de la faute, même s'il se sent très pieux.

Même l'après midi de la journée de Kippour, lorsque nous sommes tels des anges, que nous vivons des moments intenses en ferveur et en sainteté, il nous est demandé de lire la liste des relations interdites. Car s'il baisse la garde, s'il se laisse aller, l'homme risquerait encore de tomber même dans des problèmes de mœurs. Ce rappel est une invitation à l'homme de rester toujours vigilant.

(Les Maîtres du Moussar)